





Entretien avec Danyel Dubreuil, coordinateur de l'initiative Rénovons

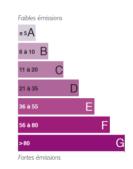
L'initiative Rénovons, alliance de 40 organisations mobilisées sur la précarité énergétique et la rénovation du bâti français, a proposé un **bouclier énergie** à l'hiver 2021 pour une politique efficace de lutte contre la précarité énergétique et de rénovation

énergétique des bâtiments. Cette alliance regroupe entre autres la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, SoliHa, le CLER - Réseau pour la transition énergétique, le Réseau action climat

"En France, combien de personnes sont-elles touchées par la précarité énergétique ?

Tu as plusieurs chiffres qui peuvent servir d'indicateurs. La plupart des gens qui ont peu de ressources sont en précarité énergétique car c'est un rapport de consommation d'énergie sur le revenu. La barre est fixée à 8% pour les consommations de chauffage et d'eau chaude. On appelle cet indicateur le taux d'effort énergétique. Il y a 3,5 millions de ménages qui sont en précarité en fonction de ces fameux 8%. Tu peux dire aussi qu'il y a 700 000 coupures pour impayés, et 20% des ménages qui ont





eu froid chez eux comme l'a montré le dernier sondage du Médiateur de l'énergie. L'indicateur de froid ressenti indique que les gens ont eu tendance à limiter le chauffage. Tous ces éléments-là nous donnent le nombre de ménages en précarité énergétique. 3,5 millions de ménages, ça représente plus de 7 millions de personnes. Et si on considère ceux qui touchent le chèque énergie, même si on peut discuter des outils qui sont un peu pervertis, on arrive à 5,5 millions de ménages, soit 11 millions de personnes.

Que peut-on retenir du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement cet hiver?

Les mesures 2021 ont annulé la hausse des prix de l'énergie pour les ménages concernés. La facture des ménages a augmenté de 100 euros et le chèque supplémentaire était de 100 euros, ce qui fait que les ménages n'ont quasiment rien gagné, ils sont dans la même situation qu'avant. Ils sont protégés de la hausse des prix mais la hausse continue avec des effets de rattrapage à venir, décalés dans le temps. Sur l'assiette dont on dispose, tout le monde n'a pas besoin d'être protégé de la hausse des prix. La hausse des prix est surtout pertinente pour ceux qui ont un usage immodéré de l'énergie, que ce soit en termes de carburant ou d'énergie consommée dans le logement. Pour eux, l'énergie n'est pas assez chère, c'est à dire que le poids de l'énergie dans leur budget est faible. Le taux d'effort énergétique de l'ensemble des français est de 4% environ. 8% pour les ménages en précarité énergétique, c'est déjà le double. Et ça ne concerne que les dépenses d'énergie liées au logement.







Et cette prise en compte des inégalités de situation est quelque chose qui commence à être entendu du côté des acteurs publics ?

On va voir comment la situation évolue. Si cette crise de l'énergie s'installe, cela va forcément avoir des impacts en France. Il est possible qu'on ait une électrification des usages et des politiques qui encouragent à des usages plus responsables. Mais même si on fait une électrification à marche forcée, l'électricité est toujours plus

chère, donc en terme d'impact on peut dire que l'électrification incontrôlée d'un certain nombre d'usages va augmenter les inégalités sociales. Tu vas avoir un effet climatique intéressant mais avec une facture et un coût social supérieurs.

Quelle approche faut-il avoir à long terme ?

La dimension la plus fondamentale, c'est limiter la consommation pour que ça n'ait pas d'impact sur les ménages précaires. Prenons la notion d'energy gap, qui vient de Grande Bretagne. L'energy gap est la mesure de l'écart énergétique entre le niveau de chauffage d'un foyer en précarité énergétique moyenne et un niveau de chauffage normal qui évite à un ménage d'être exposé à des effets négatifs. On avait mesuré cet écart là à 700 euros. Un ménage moyen, en 2021, a touché 100 ou 150 euros avec le chèque énergie, plus la prime, Il lui reste un écart de 450 euros qu'il lui faudrait mobiliser pour arriver à un niveau de chauffe qui ne le mette pas en difficultés.

On ne dit pas que c'est facile d'adresser le problème mais c'est possible avec des politiques publiques bien pensées, bien ciblées, qui font qu'on améliore la condition des familles et des bâtiments. Si on fait bien les choses, on ramène les gens à un niveau de chauffe suffisant tout en diminuant la consommation d'un bâtiment quand c'est une passoire. En revanche, c'est plutôt inefficace de donner des chèques et d'encourager à des systèmes de changement de chauffage dans une passoire. Cette logique de mauvaise réponse à un problème bien caractérisé accroît les inégalités sociales et les impacts du changement climatique.





Est-ce que les ménages qui habitent des passoires thermiques sont impactés quand il y a des canicules ?



C'est possible si tu prends par exemple les îlots de chaleur dans les banlieues. Il faut dissocier un peu le cas du logement privé et du logement public qui fait globalement l'objet d'une meilleure attention. Bientôt les logements sociaux devront tous être de qualité intéressante et il devrait ne plus y avoir de passoires énergétiques. Dans le public, on a des professionnels de gestion de parc avec des contraintes politiques plus facilement imposables, des échelles de temps, de gestion, de vision, qui ne sont pas les mêmes que pour les bailleurs privés. Pour ces derniers, c'est un peu

différent, ils vont vouloir avoir un rendement très rapide. Là, c'est le rôle de l'État comme régulateur de contraindre à ce que les plus aisés ne soient pas un vecteur d'augmentation des inégalités par une politique d'achats à prix minimum de logements qui sont mis en location avec des rendements maximum. Surtout que souvent l'État accompagne ces familles locataires : la moitié des personnes en précarité énergétique habite dans des passoires. Il faut que le régulateur, qui fixe les normes sociales, dise que ça coûte trop cher à la collectivité de soutenir une politique de logement qui va dégrader les conditions de santé des gens, qui va augmenter la précarité énergétique, qui va augmenter le chômage, et qui va créer des problèmes pour les enfants. Toutes ces conséquences sont supportées collectivement alors que le logement est privatisé. C'est pour ça qu'on arrive à l'interdiction de location des passoires énergétiques.

Comme c'est le cas dans la loi climat et résilience qui prévoit l'interdiction de la location des passoires thermiques pour 2025 ?

Théoriquement, en 2025, ce ne sera plus possible de louer des passoires. C'est à nous de continuer à travailler pour que cette proposition ne soit pas vidée de sa substance. Il faut opérationnaliser, rendre la chose concrète le plus vite possible. 2025, c'est demain.

Sur quels leviers peut-on agir?

On peut jouer sur le niveau de revenu ou de consommation. Ce n'est pas la même consommation quand tu es dans un logement en classe D et quand tu es dans un logement en classe G. Les logements D, c'est la moyenne des logements français. D, en termes de conséquences sur le psychisme, la santé, c'est plutôt bien, mais en terme de baisse de consommation d'énergie, c'est plutôt moyen, donc l'impact sur la précarité énergétique n'est pas évident. Si tu veux baisser drastiquement les consommations d'énergie à revenu constant, il faut vraiment aller plus loin et viser des consommations très basses, pour que les ménages sortent par l'action de rénovation de la précarité énergétique. Il faut toujours aller du plus bas vers le plus haut. Nous, on privilégie d'aller du G vers du BBC (bâtiment basse consommation). Il y a des opérations que tu fais tous les 20 ou 30 ans. Si tu projettes à 30 ans, on est en 2052. C'est pour ça qu'on ne peut pas se permettre d'attendre ni d'un point de vue climatique, ni d'un point de vue sanitaire et social.





Est-ce que tu penses qu'il y a l'idée d'être plus volontaire dans la rénovation des logements ?



L'effet de la précarité énergétique sur les situations sociales est largement documenté et le coût de cette inaction est largement documenté aussi. C'est même le gouvernement qui évalue son coût à 10 milliards par an (source : Ministère de la transition écologique).

Les démonstrations ont été faites de l'effet bénéfique de la rénovation. Du point de vue des émissions des gaz à effet de serre ou de la consommation énergétique, plus tu vas loin, plus tu investis fort maintenant, plus tu te prémunis des effets négatifs par la suite. Au contraire, plus tu es tiède ou plus tu mets en

place les mauvaises solutions, plus tu vas faire perdurer les effets négatifs de la précarité énergétique et la mauvaise qualité des bâtiments, et ça va coûter cher. Or, ce sont des sommes dont on aurait besoin sur autre chose. La rénovation énergétique c'est un coût qui génère de la marge de manœuvre pour la suite. Tu as un cercle vertueux. Et donc ça peut générer des marges d'action sur le système de santé, l'agriculture biologique ou la mobilité douce. Nous, on propose une contribution financée pour moitié par les aides publiques et pour l'autre moitié par l'apport privé distribué de manière proportionnelle au revenu. Et la rénovation des revenus les plus faibles sont couverts et pris en charge à 100%. Si on veut atteindre la neutralité carbone, c'est maintenant, passer de 5000 logements BBC à 500 000 par an. Pour passer d'un rapport de 1 à 100, il faut que les décisions soient fortes. C'est des gages de bonne volonté.

On a entendu parler de 700 000 logements rénovés pendant le dernier mandat présidentiel, peux-tu nous en dire plus sur ce chiffre ?

C'est le nombre de dossiers administratifs d'aides de l'année 2021. En fait, il n'y a pas encore de réelle politique publique de rénovation énergétique, comme il n'y a toujours pas de réelle politique publique de la précarité énergétique. L'ONPE, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique, a fait l'examen sur 10 ans des effets de la politique publique menée au nom de la précarité énergétique sur la précarité énergétique et en fait le nombre de ménages en précarité énergétique est sensiblement le même. Il n'y a pas encore d'action structurée qui vise à réduire la précarité énergétique.

Comment est abordée la précarité énergétique par les acteurs publics ?

Elle ne fait pas l'objet de politique cohérente, par exemple de politique de repérage, de soutien à bon niveau pour les ménages qui en ont besoin. Il manque une action volontariste sur les rénovations de logement, sur les propriétaires bailleurs, des dispositifs de financement qui permettent à des gens hors des circuits bancaires traditionnels d'avoir accès à des travaux de rénovation. Concrètement, si tu fais seulement un changement de chauffage et que tu passes du gaz ou fioul à l'électricité, ça va juste être plus cher pour le ménage, alors que si tu fais la rénovation la plus performante, tu fais s'effondrer la consommation énergétique, et les





avantages climatiques sont si importants que c'est soutenable pour le ménage et tu fais vraiment participer les ménages à la lutte contre le changement climatique.

Qu'est-ce qui peut être fait en matière de lutte contre la précarité énergétique dans les 5 années à venir ?

Il y a plein de choses:

- Il faut déjà voir comment on peut faire face à la crise énergétique. Il faut aider ceux qui en ont besoin. L'action immédiate à mener concerne les factures. Il faut réduire les périmètres des gens aidés, concentrer l'aide au paiement des factures. Les autres ménages vont être impactés par le signal prix et ça va jouer sur un certain nombre de réflexes.
- Et puis la mesure symbolique, c'est l'interdiction des coupures d'électricité. Mais il faut avoir conscience que la réduction de puissance n'améliore en rien la précarité énergétique. Laisser 1000 watts, tu as un réfrigérateur, un téléphone et la lumière, ça ne permet pas non plus de vivre dignement. C'est une mesure d'ordre humanitaire.

L'énergie comme bien commun peut-elle être une approche intéressante ?

C'est toute l'approche des biens communs, des biens publics à l'échelle mondiale. C'est l'idée qu'un certain nombre de secteurs devraient être retirés du marchand, parce que ce sont des questions trop sérieuses pour être laissé au privé comme l'énergie, l'eau etc. C'est vraiment la logique d'écosystème, d'avoir un prélèvement responsable, en fonction des connaissances techniques. La question, c'est où se situe la limite acceptable ? Ça ne peut qu'aller vers une limitation des besoins, qui peut être liée aux usages, au progrès technique, à la sobriété, mais cela ne doit pas signifier privation. Tu ne peux pas avoir une sobriété qui t'amène à avoir des problèmes de santé. Il faut identifier l'usage, du nécessaire au superflu. Qu'est-ce qui est nécessaire ? Comment tu mets en place les conditions de vie qui font que le nécessaire va se réduire sans impacter ce que les gens appellent le confort ?

Y a-t-il une idée à retenir en particulier au sujet de la précarité énergétique ?

La demande qui agglomère un peu tout, des logiques de justice sociale, de lutte contre l'inégalité d'accès à l'énergie, c'est de dire tout le monde a le droit à un logement économe en énergie et confortable, c'est-à-dire non impactant sur sa santé. Si on dit ça, tout le monde ne part pas sur la même ligne de départ. Ceux qui n'ont pas les moyens d'atteindre ce but, il faut qu'on se dise que cela relève de la responsabilité collective de leur permettre d'avoir accès à ces conditions-là car ce sera bénéfique pour tout le monde. Il faut qu'on s'autorise à financer intégralement des rénovations performantes pour les ménages les plus modestes, c'est une sorte de barrière mentale que la société doit franchir y compris si les personnes touchées sont propriétaires bailleurs. Ça va changer la vie des gens et la vie de la société en général, et ça a un impact majeur sur le changement climatique. La revendication cardinale qui nous guide, c'est de se dire il faut permettre l'accès aux meilleures rénovations pour ceux qui ont le moins les moyens. Et pour l'instant on en est éloigné. Aujourd'hui, les solutions qui sont offertes aux pauvres sont des solutions pauvres et des gestes relativement inefficaces."